

# Pont Saint Martin

SEPTEMBRE  
OCTOBRE  
2019

• LE MAGAZINE DE LA COMMUNE ET DES MARTIPONTAINS •



Dossier p.6

## Une saison culturelle renversante !



18 juillet : Jeu Joue



18 juillet : Jeu Joue



12 juillet : atelier graff par le service Jeunesse



Tout l'été : Canoë-Kayak



5 juillet : camp en Dordogne avec le service Jeunesse



5 juillet : camp en Dordogne avec le service Jeunesse

# Fête du sport

Forts du succès rencontré par les deux éditions précédentes de la fête du sport, les élus ont souhaité pérenniser ce temps fort, initié par le Conseil Municipal des Enfants, le 3<sup>ème</sup> week-end de septembre.

Afin que les élus du CME puissent développer de nouveaux projets, l'organisation de cette journée a été prise en charge par le pôle Animation Population.

Rendez-vous donc le **dimanche 15 septembre**, de 14h30 à 18h30, à l'Aire de Loisirs, pour vous initier, pratiquer ou découvrir différentes activités sportives.

Au programme :

acrobranche, tyrolienne et course d'orientation dans les Prés Moreau, tests d'aisance en VTT, tir à l'arc et tir laser, initiation au canoë, slackline et jeux en bois. En famille, entre copains, petits ou grands, nous vous attendons nombreux pour cet événement familial et convivial !

## Suivez l'actu !



**Facebook :**

Mairie de Pont Saint Martin



**Instagram :**

Mairiepsm



**Site Internet :**

[www.mairie-pontsaintmartin.fr](http://www.mairie-pontsaintmartin.fr)

## Magazine municipal d'informations de la mairie de Pont Saint Martin

02 40 26 80 23

[contact@mairie-pontsaintmartin.fr](mailto:contact@mairie-pontsaintmartin.fr)

**Tirage :** 3 400 exemplaires

**Directeur de la publication :** Yannick Fétiveau

**Relecture :** commission communication et vie participative

**Création graphique et mise en page :**

Mairie de Pont Saint Martin

**Impression :** Imprimgraph Groupe/Le Sillon  
- 02 40 58 91 24

Dans une démarche environnementale, ce bulletin a été imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, avec de l'encre sans solvants.



*" Belle rentrée à tous "*

## Le mot de Yannick Fétiveau, Maire

Chères Martipontaines,  
Chers Martipontains,

C'est l'heure de la rentrée des classes pour nos petits écoliers mais aussi pour les plus grands, après cet été marqué par des records de chaleur en France. Ces épisodes caniculaires nous rappellent la nécessité de mener des actions pour atteindre les objectifs de « l'Accord de Paris » dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques.

Pour Pont Saint Martin, notre rentrée sera marquée par l'accueil de deux nouvelles classes qui symbolisent le dynamisme démographique de notre commune qui vit et se rajeunit.

Cette évolution positive nous amène à anticiper le projet de construction de six nouvelles classes pour la rentrée 2020.

Concernant les chantiers de voiries, septembre et octobre nous permettront de terminer les travaux de la rue de la Bourie et d'engager les travaux dits de « surface » de la rue du Pays de Retz après les longs mois consacrés aux réseaux. D'autres chantiers de restauration débiteront, notamment sur la Vincée. À la Nivardière, L'Origami continue à prendre forme en nous donnant plus de perspectives pour nos événements futurs. Les réservations ont déjà commencé.

La tranquillité publique sera aussi une thématique de cette rentrée, en partenariat avec le Conseil des Sages. Des réunions seront organisées avec les référents volontaires pour préparer la signature de la convention avec la Gendarmerie, le Préfet et la commune. Cette organisation citoyenne permettra de mettre en œuvre cette vigilance collective des voisins d'une rue, d'un quartier ou d'un village. En parallèle, l'étude concernant la vidéo-protection est en cours de finalisation.

Cette rentrée sera aussi un moment particulier de veille sur le dossier de l'aéroport. « Ne baissons pas la garde » ; les garantes du débat public transmettant leur rapport en ce début de mois. Une station mobile d'évaluation du bruit des avions sera installée sur le Champsiôme pour un mois, afin de commencer à objectiver la gêne sonore sur notre commune.

Bonne rentrée à tous !

## Gens du voyage : l'extension de l'aire d'accueil est achevée

Compétente en matière d'aménagement et de gestion des aires d'accueil des gens du voyage sur son territoire, la Communauté de communes de Grand Lieu a fait le choix d'agrandir et de rénover l'aire d'accueil des gens du voyage de Geneston. Les travaux se sont achevés au mois de juillet.

### Se conformer au schéma départemental des aires d'accueil des gens du voyage

L'extension de cette aire permet de répondre à la programmation fixée par le schéma départemental d'accueil des gens du voyage. En effet, les communes de La Chevrolière et de Pont Saint Martin dépassant 5 000 habitants, ce schéma imposait la création de 3 emplacements pour les gens du voyage dans chacune d'entre elles. Plutôt que de créer deux nouvelles aires d'accueil, la CCGL a étudié les possibilités d'extension sur les sites existants. L'objectif étant de limiter la consommation d'espaces naturels et agricoles tout en réalisant des économies d'échelle grâce à la mutualisation des équipements. Le site de Geneston a été choisi en raison de sa localisation, proche du bourg et des services, et de sa taille initiale qui offrait la possibilité d'une extension pour atteindre une aire équivalente à celle de Saint Philbert.



### Le projet d'extension

Pour permettre l'extension de l'aire d'accueil de Geneston, une parcelle de 5 865 m<sup>2</sup> a ainsi été acquise. Les travaux ont débuté le 11 février et ont nécessité la fermeture du site. L'aire de Geneston propose désormais 10 emplacements adaptés aux besoins des voyageurs. Les 4 emplacements préexistants ont été réhabilités et 6 nouveaux emplacements ont été créés. Chaque emplacement dispose d'un bloc wc, d'une douche, d'un évier, de compteurs d'eau et électrique individualisés permettant aux familles de gérer et de payer leurs propres consommations. Un bloc spécifique a également été installé pour le gestionnaire de l'aire d'accueil. Un règlement intérieur, validé lors du

conseil communautaire du 25 juin dernier, fixe la durée du séjour, les règles de vie sur l'aire, les principes de cautionnement et des contrats de séjour.

### Le financement

L'investissement de 842 432 € TTC a été financé par la Communauté de Communes de Grand Lieu avec le soutien de l'État (100 000 €), de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (128 058 €) et du Département (103 812 €).

Le territoire de Grand Lieu compte deux aires d'accueil des gens du voyage. Celle de Geneston et celle de Saint Philbert de Grand Lieu qui représentent 20 emplacements cumulés. Ces aires ont un taux d'occupation de 80 % à 100 % selon la saison.





## Escapade parisienne pour le Conseil Municipal Enfants

À 5h30 du matin, mercredi 19 juin, les conseillers municipaux enfants avaient rendez-vous devant la maison de l'Enfance.

Accompagné du Conseil municipal des jeunes de la Chevrolière, ce petit groupe a pris la direction de Paris pour une visite du Sénat et notamment rencontrer M. Christophe Priou, sénateur. Arrivés en gare de Nantes, les élus des deux conseils municipaux ont pris le train direction Montparnasse. Ce trajet a été l'occasion pour les jeunes Martipontains et Chevrolins de faire connaissance. Arrivé à Paris, le groupe s'est séparé en deux et a alterné les visites au Sénat et la découverte des lieux importants de Paris (le Trocadéro, la Tour Eiffel, le Palais de l'Élysée...) le tout en se déplaçant en métro. Une véritable découverte pour certains d'entre eux ! La rencontre avec M. Priou et son assistant parlementaire a permis aux élus des CME de comprendre le fonctionnement du Sénat et découvrir ce lieu chargé d'histoire. Ils ont pu revenir des images plein la tête, et en apprendre davantage sur le fonctionnement de la démocratie. Une journée riche en apprentissages et en découvertes !

## Attention aux incivilités !

Les trottoirs, les rues et les espaces de loisirs de la commune sont quotidiennement souillés par des déjections canines. Au-delà de la propreté de la ville, il est question de sécurité publique. Nous rappelons aux propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables et qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter toute gêne ou incident (déjections, nuisance sonore...). Nous faisons appel au civisme de chacun, pour que Pont Saint Martin conserve son cadre de vie agréable et convivial. Des déchetteries sont à votre disposition pour trier, recycler et revaloriser les déchets verts. Les dépôts sauvages, interdits, coûtent chers à votre commune. Pendant que les services municipaux consacrent du temps à ramasser les déchets abandonnés dans la nature par quelques-uns, ils n'accomplissent plus leurs missions quotidiennes d'entretien et d'embellissement de la commune au service de plus grand nombre. Pensez déchetterie !

## L'actu en bref

### Derniers projets pour le CME

Les élus du CME se sont réunis pour finaliser le choix des projets de fin de mandat. Les 3 projets retenus sont : le skate-park, le terrain de cross ainsi que la journée à la maison de retraite de la Roselière. Les dates à retenir pour la rentrée sont les suivantes :

15 septembre : fête du Sport

14 octobre : journée à la maison de retraite La Roselière (création d'un atelier de cuisine et de dégustation au goûter et diverses animations)

25 octobre : Boum du CME

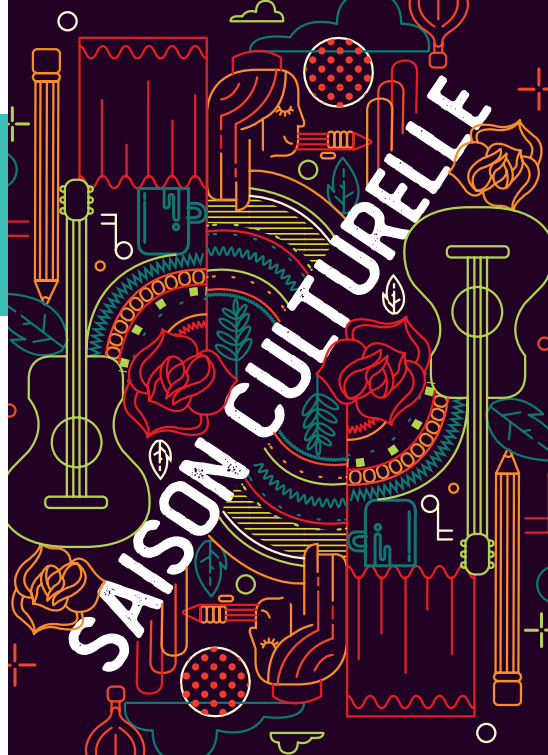
La campagne pour le nouveau mandat sera lancée dans le courant du mois de septembre.



## 2019-2020 : une saison culturelle renversante !

La saison 2019-2020 mise sur la qualité de ses propositions, et les formes de culture variées pour donner envie à chacun de venir profiter d'un spectacle. Compagnies du coin et de plus loin se côtoieront lors de 13 spectacles, soirées ou animations, organisées par la municipalité auxquelles s'ajoutent des expositions et des animations pour les plus jeunes.

Cette saison sera placée sous le signe de la famille, avec de nombreux spectacles tout public, ainsi que le partage grâce à différentes actions culturelles menées par la médiathèque Le 3<sup>ème</sup> Lieu. Focus sur quelques propositions détonnantes !



### L'interview de... Marie-Anne David

Adjointe déléguée à la vie culturelle et aux événementiels

#### Comment est née cette programmation culturelle ?

*Depuis deux ans, nous travaillons, avec le comité vie culturelle, à l'élaboration d'une programmation annuelle afin de ne plus proposer d'évènements épars comme auparavant. La préparation de la saison plus en amont, en lien avec la médiathèque, permet également la création d'un support attractif présentant la saison dans sa globalité.*

#### Pourquoi avoir décidé d'opter pour une saison culturelle annuelle ?

*L'objectif premier est de proposer des spectacles et animations de qualité à des tarifs raisonnables afin de favoriser l'accès à la culture pour tous.*

#### Quelle est la particularité de cette saison ?

*L'offre de spectacles 2019-2020 sera particulière puisqu'elle intègre l'ouverture d'un nouveau lieu culturel : l'Origami. Cette salle, très attendue de la population, constitue un prodigieux outil pouvant accueillir toutes les formes de spectacles : concert, théâtre, cirque, humour, danse... Avec son plateau scénique de 140 m<sup>2</sup>, et ses 270 places assises, les conditions d'accueil pour les artistes et les spectateurs seront optimales.*

*Au menu de la programmation culturelle 2019-2020 : de la curiosité, du rire, des émotions. Vous vous laisserez séduire par la musique irlandaise, du théâtre clownesque, de l'humour et de la danse acrobatique. Découvrez le programme !*



## Julien Loko, Irish Music

En ouverture de cette saison culturelle 2019-2020, nous accueillons le musicien Julien Loko pour une soirée irlandaise, placée sous le signe de la bonne humeur.

Julien Loko est un artiste complet : excellent musicien, interprète puissant et magnétique, auteur compositeur inspiré, dessinateur, réalisateur de ses clips et de courts métrages... mais également « *Un homme d'image, un compositeur, un artiste qui a trouvé son centre dans des propositions sensibles et ludiques qu'il réinvente sans cesse.* »

Son univers artistique est polymorphe et envoûtant. Il s'est fait connaître auprès du grand public lors d'un passage à la Nouvelle Star, il enchaîne depuis les albums et les représentations dans différentes salles. Une violoniste, un batteur, un bassiste vous entraîneront dans un fabuleux voyage musical irlandais !

À vos agendas : réservez dès maintenant votre soirée du vendredi 11 octobre pour profiter de ce concert.



+ d'infos : Vendredi 11 octobre à 20h30, salle des fêtes. Plein tarif : 7€, réduit 5€, gratuit -12 ans.



## Des animations pour les plus jeunes

La médiathèque Le 3<sup>ème</sup> Lieu propose chaque année toute une sélection de spectacles et d'animations diverses pour les plus jeunes. Ce sont des moments à savourer en famille, pour favoriser la découverte de la lecture.

Un mercredi par mois, une séance de lecture est proposée pour les enfants à partir de 4 ans, l'occasion de passer un bon moment en découvrant de nouveaux ouvrages ! Depuis 2 ans, la Toute Petite Heure du Conte complète ce dispositif. Des comptines, petites histoires et jeux sont proposés aux tout-petits, de 0 à 3 ans. Idéal pour aider l'enfant à développer son imaginaire dès son plus jeune âge ! Et cette année, une grande nouveauté : Les Tapis de Nicole. Il s'agit de créations faites à la main par une bénévole de la médiathèque, pour plonger les enfants dans un décor en tissu, animé par l'artiste. Cette nouvelle animation promet des moments d'amusements et de découverte pour les plus jeunes. Enfin, toute l'année sont organisés des spectacles jeune public : la culture se fait dès le plus jeune âge !

## L'Origami accueillera son premier spectacle en mars 2020 !

Notez dès à présent la date dans vos agendas : la salle tant attendue par les Martipontains depuis de nombreuses années accueillera son tout premier spectacle le samedi 14 mars 2020.



Camille de la Poëze, jeune humoriste, se produira pour une one-woman show endiablé et plein de dérision autour du thème du « lâcher prise ». L'artiste incarnera différents personnages, promettant rebondissements, réflexion et amusement. Cette représentation est tout-public, petits et grands sont les bienvenus ! Dans ces conditions scéniques et techniques optimales, confortablement installés dans les gradins, venez vivre une soirée inoubliable !

**+d'infos :** Camille de La Poëze, samedi 14 mars à 20h30. 7€/5€/Gratuit

### Les tarifs :

Les spectacles de la médiathèque sont tous gratuits. Attention, ils sont parfois sur réservation.

Les spectacles organisés par la mairie ont un tarif unique :

- 7€ pour le tarif plein
- 5€ pour les demandeurs d'emploi et jeunes de 12 à 18 ans
- Gratuit pour les moins de 12 ans

### Les réservations :

Les spectacles organisés par la médiathèque sont à réserver au 02 40 32 79 27

Ceux organisés par la mairie sont à réserver au 02 40 67 18 94 ou par mail : [vielocale@mairie-pontsaintmartin.fr](mailto:vielocale@mairie-pontsaintmartin.fr)

### Suivre l'actualité :

Pour découvrir les images promotionnelles des spectacles, les actualités, suivre des vidéos en direct, retrouver les photos prises lors des événements... :

- Le site internet de la commune [www.mairie-pontsaintmartin.fr](http://www.mairie-pontsaintmartin.fr)

- La page facebook de la commune [Mairie de Pont Saint Martin](#)



## LES PROCHAINS ÉVÉNEMENTS

**Mercredi 18 septembre**  
Heure du Conte

**Mercredi 25 septembre**  
Les Tapis de Nicole

**Samedi 5 octobre**  
Toute Petite Heure du Conte

**Vendredi 11 octobre**  
Julien Loko, Irish Music

**Samedi 12 octobre**  
Samedi de Lire



## Rentrée scolaire : informations pratiques

Retour à la semaine de 4 jours pour les 3 écoles  
L'école Saint-Joseph était revenue à la semaine de 4 jours dès la rentrée de septembre 2018.  
Les écoles élémentaire et maternelle des Halbrans ont fait le choix de retour à la semaine de quatre jours pour cette rentrée.

Horaires des écoles les lundis, mardis, jeudis et vendredis:

École maternelle Les Halbrans :  
8h50-11h50/13h30-16h30

École élémentaire Les Halbrans :  
8h45-11h55/13h35-16h25

École élémentaire et maternelle Saint Joseph :  
8h45-12h15/13h45-16h30

Services extrascolaires et périscolaires

Les jours d'école, vos enfants peuvent être accueillis de 7h15 à 8h15 et de 16h30 à 19h à l'accueil périscolaire.

Les mercredis, vos enfants peuvent être accueillis en journée complète ou demi-journée, avec ou sans repas. Lors des vacances scolaires, l'accueil se fait en journée complète. Accueil péricentre dès 7h15 et jusqu'à 19h.

Pour plus d'informations et pour prendre connaissance de nos règlements intérieurs, rendez-vous sur [www.mairie-pontsaintmartin.fr](http://www.mairie-pontsaintmartin.fr) vie quotidienne/vie scolaire ou vie quotidienne/enfance jeunesse

Bonne rentrée à tous !

+d'infos : [formalitesfamilles@mairie-pontsaintmartin.fr](mailto:formalitesfamilles@mairie-pontsaintmartin.fr)  
ou 02 40 26 80 23



## Ouverture de la 7<sup>ème</sup> classe à la maternelle des Halbrans

L'été a été propice aux travaux au sein de l'école maternelle des Halbrans afin que la rentrée de septembre se déroule dans de très bonnes conditions pour accueillir tous les enfants de pré petite section à grande section.

Après plusieurs réunions avec tous les acteurs concernés, une nouvelle classe a été aménagée dans la salle de motricité pour l'ouverture de la 7<sup>ème</sup> classe. L'aménagement de 2 nouveaux dortoirs en mezzanine pourront accueillir 18 enfants dans chaque salle de repos ainsi que les 2 atsems. Deux escaliers permettront aux enfants d'accéder à cet étage en toute sécurité.

Certes, la salle de motricité s'est vu diminuer de moitié mais des solutions de remplacement provisoires ont été trouvées. Les enseignants pourront se rendre à la salle des Fêtes juste à côté pour y effectuer les jeux de motricité et autres, avec endroit de stockage pour y laisser le matériel. Des créneaux seront également proposés dans une salle de sport ou au 3<sup>ème</sup> Lieu, en fonction des besoins.



### La parole à... Martine Chabirand

**Adjointe déléguée à l'éducation, aux activités périscolaires et extrascolaires, à la jeunesse et à la vie sportive.**

« En parallèle, nous continuons de travailler avec l'architecte A Propos sur l'extension du groupe scolaire pour la rentrée 2020. Je souhaite à tous les enfants mais aussi aux enseignants et parents une très belle rentrée 2019. »



## Un nouveau parking pour le cimetière paysager

Idéalement située à l'entrée de la commune de Pont Saint Martin, au niveau du rond point de la Nivardière, notre future salle des fêtes, L'Origami pourra accueillir jusqu'à 400 personnes au même moment. Ces visiteurs d'un jour pourront se stationner sur deux parkings : un premier jouxtant la salle d'une capacité de 70 places et un autre, le parking du cimetière paysager, pouvant accueillir jusqu'à 110 automobiles et deux autocars. Cette mutualisation du parking du cimetière paysager permet de diminuer

les coûts de structure au regard de l'existant et d'offrir aux différents usagers un parking totalement restauré avec des places bordurées, en bi-couche, séparées par des alignements d'arbres et de végétaux. Les voies d'accès en enrobé, seront durables et offriront un confort pour le piéton en période hivernale notamment. Cet ensemble sera traversée par la rue de la Mône qui sera totalement restaurée sur ce premier tronçon avec voies piétonnes, plateau ralentisseur et passages piétons pour la sécurité de tous.

## Fin des travaux pour la rue du Moulin Rouge !

Attendus depuis de nombreuses années, des travaux d'aménagement ont eu lieu rue du Moulin Rouge. Un plateau ralentisseur a ainsi été créé au carrefour avec la rue de la Fontaine Laurent, pour réduire la vitesse des automobilistes. **« Cela permet d'apporter davantage de sécurité pour les riverains en proposant une circulation apaisée sur cette rue très fréquentée, pour accéder notamment au MIN, tout en l'embellissant. »** commente Youssef Kamli, conseiller délégué à la voirie, aux déplacements, aux transports et à la sécurité routière.



## L'état civil

- **NAISSANCES** : Louise D'ESPALUNGUE, 2 Le Petit Fréty - Ethan LE CŒUR, 3 rue de la Fontaine Laurent - Elio HERVÉ, 2 rue de la Crâ - Paul VERDALLE - Swann PARFAIT, 4 impasse du Clos des Sables
- **MARIAGES** : Mostafa NAKACH et Laurence CARADEC - Florian JAFFRE et Julie BERNARD - Romain DUVAL et Elfriede RAZAFINTSALAMA
- **DÉCÈS** : Gabrielle GENDRON épouse BABONNEAU - Annie VINCEDEAU épouse JARNY - Jean-Claude LAVY

## Les infos pratiques

**Médecins** : Contactez le 15 qui vous dirigera soit vers le CAPS de Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

**Pharmacies** : 3237.

**Infirmiers** : Centre de soins : 02 40 26 83 88 / 06 45 57 55 96  
Christine Faouaid - Chantal Foucher - Céline Maréchal 02 40 26 81 08 ou 06 82 40 66 82

Morgan Langlais - Sabrina Saulnier : 02 44 84 55 75

**P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)** : 02 40 78 70 25

**Assistances Sociales** Sur RDV, au 02 40 78 70 25

**CLIC** : Sur RDV au 06 25 07 00 62

**Point Relais Emploi** : 02 51 78 47 83

**Conciliateur de Justice** : 02 51 70 55 55

**Elus d'astreinte** : 06 84 62 30 98

• ENSEMBLE RÉUSSIR PONT SAINT MARTIN •

## Pont Saint Martin : un compromis idéal dans un environnement de qualité

Forte de l'attrait grandissant de notre territoire, situé idéalement aux portes de Nantes, Pont Saint Martin continue de se développer et se transformer. L'enjeu est de savoir répondre à cette attractivité, tout en conservant la qualité de vie et l'identité verte de la commune. A Pont Saint Martin, l'offre d'un nouveau parcours résidentiel est une réalité avec des lots privés beaucoup plus accessibles aux primo-accédants que par le passé du fait de leur superficie, mais aussi grâce à des logements à loyers modérés, dits « sociaux », permettant aux jeunes comme aux moins jeunes de rester sur la commune dans des logements correspondant à leurs besoins. Les derniers ensembles immobiliers qui ont vu le jour sur la commune que sont Le Duetto, les Amarelles, Les Rosiers, les Jardins de l'abbaye accueillent 54 nouveaux foyers. L'ouverture de deux classes à la rentrée 2019 symbolise cette dynamique démographique.

Le Duetto, les Amarelles, Les Rosiers, les Jardins de l'abbaye accueillent 54 nouveaux foyers. L'ouverture de deux classes à la rentrée 2019 symbolise cette dynamique démographique. La densification via de petits parcellaires et l'élévation de l'habitat à plusieurs niveaux est une nécessité si l'on veut continuer à réduire la consommation des espaces agricoles indispensables à une agriculture extensive, « bio » et raisonnée, et développer, dès demain, de nouveaux circuits courts avec de jeunes porteurs de projets novateurs. Les deux opérations de requalification d'espaces agricoles en friche viennent renforcer ce maintien de l'agriculture locale. La restauration du Marais de l'Île est aussi un autre vecteur au service du monde agricole notamment en ces périodes de sécheresse de plus en plus récurrentes. Une stratégie gagnante/gagnante avec le développement de nouvelles ressources pour les exploitants et le maintien de la biodiversité au pourtour du Lac de Grand-Lieu.

Avec le développement de nouveaux Parcs d'Activités sur Viais, Tournebride, etc..., favorisant la création d'emplois mais aussi le rapprochement domicile/travail, une nouvelle réponse en faveur de la diminution des déplacements et des gaz à effets de serres est apportée. Autant d'actions au service du Plan Climat-Air-Energie de la CCGL ayant pour objectif la lutte contre les changements climatiques. Pour aller dans ce sens, nous espérons que les décisions de l'État seront bien en faveur d'un développement aérien maîtrisé !

• PONT-SAINT-MARTIN AVANCE •

## Pont Saint Martin Avance fait sa rentrée

Le groupe des élus PSMA vous invite à la réunion de rentrée qui aura lieu le vendredi 4 octobre à 20 h 30 à la salle Saint Martin.

A six mois de la fin du mandat, les élus vous relateront les moments importants, les interventions marquantes aux conseils municipaux de cette dernière année. Ils vous présenteront les projets pour les mois à venir.

Il est important que le maximum de personnes soient présentes.

Le pot de l'amitié clôturera ce moment convivial.

Petit rappel : une permanence des Mutuelles Ligériennes aura lieu le samedi 28 septembre de 9 h 30 à 12 h 00 à la salle St Martin, pour les personnes qui souhaitent adhérer à une mutuelle locale ou comparer les propositions avec celles de leur propre mutuelle.



**Julien Loko**  
**Irish Music**

VENDREDI  
11 OCTOBRE  
À 20H30  
SALLE DES FÊTES

**Julien Loko**

. IRISH LIVE MUSIC .



## L'AGENDA DES ÉVÉNEMENTS À VENIR

- 18 septembre : Heure du Conte, 15h30, médiathèque Le 3<sup>ème</sup> Lieu
- 25 septembre : Les Tapis de Nicole, 10h30 et 11h, médiathèque Le 3<sup>ème</sup> Lieu
- 5 octobre : Toute petite heure du conte, 10h et 11h, médiathèque Le 3<sup>ème</sup> Lieu
- 12 octobre : Samedi de Lire, 15h, salle d'Animations

### Mairie de Pont Saint Martin

Rue de la mairie- 44860 Pont Saint Martin • Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51 - E-mail : [contact@mairie-pontsaintmartin.fr](mailto:contact@mairie-pontsaintmartin.fr)

**le lundi, mercredi, jeudi** : de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h

**Le mardi** : de 8h45 à 12h15 (Fermé au public l'après-midi)

**Le vendredi** : de 8h45 à 16h15

**Le samedi** : de 9h à 12h (état civil uniquement)